



Aux membres du CCN

le secrétaire général

Montreuil, le 24 janvier 2012

Cher(e)s Camarades,

J'ai fait part aujourd'hui à la Commission exécutive de ma décision de ne pas solliciter ma reconduction à la responsabilité de Secrétaire général de notre Confédération à l'occasion du 50^{ème} Congrès.

Il est indispensable que les organisations du CCN qui m'ont fait l'honneur de me confier ce mandat à plusieurs reprises disposent parallèlement de cette information.

J'ai fait cette annonce pour permettre à la direction confédérale et aux organisations de se mettre en situation de préparer l'avenir en connaissance de cause et dans un processus organisé qui prenne en compte l'agenda préparatoire du Congrès.

J'ai bien conscience que cette information suscitera divers commentaires au sein de la CGT - et sans doute au-delà -, cela à d'ailleurs commencé !

Il est normal de vous apporter des éléments de compréhension ainsi qu'aux militants des organisations de la CGT.

Un seul critère m'a guidé pour arriver à la conclusion qu'il était opportun de "laisser la place" selon la formule consacrée : l'intérêt de la CGT.

C'est dans « l'intérêt de la CGT » que l'on m'a convaincu d'accepter successivement différentes responsabilités à différents niveaux de l'organisation.

Lorsque Louis Viannet, la direction confédérale et des organisations de la CGT m'ont sollicité pour cette tâche si particulière, c'était en 1998 en vue du Congrès de Strasbourg qui s'est réuni en février 1999. Cela fera donc 14 ans lors du 50^{ème} Congrès, soit 4 mandats à ce poste, 16 ans au Bureau confédéral et 21 ans à la CE, puisque j'ai été élu au 44^{ème} Congrès.

Il est vrai que nous n'avons pas de règles préétablies à propos de la durée des mandats, il faut cependant être cohérents avec les conceptions que nous prônons en matière de politique de cadres dans l'organisation et savoir créer les conditions

qui participent d'un renouvellement de la direction confédérale au moment opportun.

Le critère de l'âge ne peut être un paramètre déterminant surtout lorsqu'on prend une responsabilité à 40 ans.

Je suis reconnaissant à l'égard de celles et ceux qui m'ont fait remarquer que j'avais bien moins de cheveux blancs que d'autres membres de la direction confédérale ou qu'il n'y avait pas d'impatience particulière dans nos rangs à changer de secrétaire général.

L'expérience acquise par les années dans l'exercice d'une responsabilité est bien sûr un atout. Il faut cependant veiller à ce qu'elle ne se transforme pas au fil du temps en un handicap dans la capacité à percevoir les nouveaux enjeux, à initier de nouveaux savoir-faire syndicaux, à susciter des réponses adaptées pour créer le rapport de force indispensable à la prise en compte des revendications des salariés.

L'ensemble du mouvement syndical, sur tous les continents et quelle que soit l'histoire singulière des organisations qui le composent, est mis au défi sur ses capacités à représenter les salariés et à organiser la défense de leurs intérêts dans le contexte d'une crise du système capitaliste qu'aucune autre génération de militants n'a eu l'occasion d'affronter dans les mêmes termes.

La CGT n'échappe pas à l'impérieuse nécessité de réfléchir, à partir des forces déjà existantes, pour trouver les ressorts nécessaires provoquant l'implication de nouvelles générations et de nouvelles catégories de salariés trop éloignés du combat syndical solidaire et donc interprofessionnel.

J'espère que nous saurons ensemble organiser les débats et définir les orientations appropriées au 50^{ème} Congrès pour consolider la première place de la CGT dans le paysage syndical français et son influence au plan européen et international. Ce point est à l'ordre du jour de notre CCN des 1^{er} et 2 février.

Ce défi appelle, j'en ai l'intime conviction, une capacité d'innovation renouvelée qui induit, entre autre, du sang neuf à la tête de l'organisation.

J'aurais apporté ma contribution là où on me l'a demandé, ce n'est d'ailleurs pas terminé aujourd'hui puisque notre mandat court jusqu'en mars 2013, puis, comme bien d'autres responsables en ont déjà fait la démonstration, je poursuivrai les combats qui sont les nôtres dans d'autres conditions.

A ce propos, j'anticipe pour démentir par avance de fausses interprétations qui pourraient entourer cette décision. Je n'ai pas de problème d'ordre personnel ou familial comme j'ai pu le lire il y a un an et je n'ai pas non plus de projet en préparation et encore moins de projet qui serait lié aux échéances politiques de cette année.

La responsabilité de Secrétaire général de la CGT est naturellement plus exposée que toute autre, c'est un fait en interne comme à l'externe.

Cela ne doit pas nous rendre frileux pour autant face à la perspective de changement de ce qu'on appelle la première responsabilité. La CGT est tout à fait en mesure de gérer ce qui n'est en fait qu'une étape naturelle dans la vie de l'organisation.

Il ne faut pas nier que le poste de secrétaire général revêt une importance certaine dans nos directions syndicales et qu'il y a une dimension particulière pour la Confédération, justement parce qu'elle est la Confédération. Il faut cependant savoir le resituer au sein d'une direction collective.

La CGT est d'abord et avant tout une oeuvre collective. Il nous revient d'ailleurs de le rappeler à chaque fois que l'on constate une prise de distance avec cette conception fondamentale de notre organisation.

La CGT dispose d'un potentiel de cadres dirigeants, dont vous faites partie, et de l'unité nécessaire sur une démarche syndicale forgée sur plusieurs congrès qui doivent lui permettre d'appréhender ce changement avec sérénité, sans surdimensionner ce qui est en jeu.

Le Bureau Confédéral puis la CE confédérale ont discuté de la procédure pour tenir compte de cette nouvelle situation.

Il est acquis dans le calendrier préparatoire au 50^{ème} Congrès que le CCN de mai débattera de la conception de la future direction confédérale. Ensuite, les organisations du CCN entameront leurs propres réflexions pour sélectionner les candidatures qui seront mises à disposition pour l'élection de la direction confédérale.

Nous devons faire en sorte que le CCN de mai soit en mesure de valider une proposition nominative concernant le ou la future secrétaire général(e) qui sera élu(e) formellement au Congrès.

Nous créerons ainsi les conditions qui permettront à celui ou celle qui aura été retenu(e) d'être clairement identifié(e) et pleinement acteur dans la phase préparatoire au Congrès, notamment pour la construction de la direction confédérale. Je rappelle que c'est ce même processus qui a été retenu en 98, la dernière fois où nous avons procédé à un changement de Secrétaire général, et cela avait plutôt bien réussi.

Pour préparer le CCN de fin mai, j'ouvrirai prochainement une séquence de consultations des membres de la CE, des dirigeants d'organisations afin d'aboutir à une proposition susceptible de recevoir le consensus le plus large possible.

Une Commission exécutive en avril qui tirera les enseignements de son fonctionnement durant ce mandat fera également le point de ces consultations.

J'ai jugé utile d'attirer l'attention de chacun et chacune, avec un peu de solennité, sur l'esprit de responsabilité dont nous devons tous faire preuve pour gérer collectivement et démocratiquement au sein de la CGT une procédure qui lui appartient exclusivement.

Comme je l'ai souligné devant la CE, il nous faudra ensemble savoir résister aux différentes pressions plus ou moins amicales qui ont déjà commencé à se manifester et qui ne manqueront pas de se développer depuis l'extérieur de la CGT en vue d'influencer notre travail.

Ce n'est ni la presse, ni les pseudos experts du social qui feront l'élection de la direction de la CGT mais les organisations qui composent le CCN, suivant les règles statutaires qui régissent la relation entre organisations confédérées.

Je peux vous assurer que je serai particulièrement vigilant à l'égard de tout comportement qui serait susceptible de porter préjudice à l'unité et donc à l'avenir de la CGT.

Comme sur d'autres sujets l'opinion de chacun est respectable et sera respectée.

Soyons surtout mobilisé avec l'objectif de dégager ensemble une perspective autour de laquelle nous nous rassemblerons pour la cohésion de l'organisation qui est une condition indispensable à l'efficacité de nos batailles revendicatives futures.

Dans l'attente de se retrouver, je vous adresse, Cher(e)s Camarades, l'expression de mes sentiments les plus fraternels et vous assure de mon total engagement jusqu'au 50^{ème} Congrès.



Bernard THIBAULT
Secrétaire général de la Cgt